

**Avec 1 700 postes salariés en 2009, la boulangerie regroupe 54 % des emplois des IAA. Elle présente des caractéristiques différentes du reste du secteur. Les conditions de travail y sont moins bonnes, ce qui influence l'ensemble du secteur. La boulangerie se caractérise en effet par un temps de travail faible, des bas salaires et une rotation de main-d'œuvre très élevée.**

**L**a boulangerie comptabilise moins de temps complets que le reste des IAA (respectivement 77 % et 87 %). Symétriquement, le temps partiel y est beaucoup plus fréquent. Ceci est dû en partie au fait que le temps partiel touche davantage les femmes, ces dernières étant plus présentes en boulangerie que dans le reste des IAA (44 % de femmes contre 33 %). Ainsi, 30 % des femmes qui travaillent en boulangerie sont à temps partiel contre 16 % des hommes (respectivement 19 % et 9 % dans le reste du secteur).

### **Moins de CDI et plus souvent à temps partiel**

En étant plus souvent à temps partiel, les salariés de la boulangerie ont une durée hebdomadaire de travail plus faible que dans le reste des IAA. Ils effectuent en moyenne 22,1 heures par semaine contre 25,1 heures dans le reste du secteur.

La proportion de salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) y est en outre plus faible : 67 %, soit 3 points de moins que dans le reste des IAA. Ce déséquilibre est en partie lié à la présence de contrats d'apprentissage qui regroupent 7 % des salariés contre 2 % dans le reste des IAA.

A cela, il faut ajouter que les CDI à temps partiel sont deux fois plus fréquents : 25 % contre 12,5 %.

### **Une saisonnalité très proche du reste du secteur**

La boulangerie est autant touchée par la saisonnalité que le reste du secteur des IAA. Au plus fort de la saison, le pic d'effectif salarié est légèrement plus élevé (+ 27,4 % contre + 25,8 % pour le reste des IAA). Les effectifs diminuent bien plus progressivement en fin d'année, après la saison.

Entre avril et novembre la boulangerie emploie des saisonniers à hauteur de 15 % de ses effectifs (250 salariés) tout comme dans le reste du secteur (200 saisonniers, soit 14 % des postes). Ces saisonniers sont plutôt âgés. Leur moyenne d'âge est de 30,6 ans contre 28,0 ans dans le reste des IAA. Cela s'explique par le poids très important des 50 ans et plus : 11 % contre seulement 6 % dans le reste du secteur.

### **Boulangerie : des conditions d'emploi très peu favorables**

Conditions d'emploi des salariés dans la boulangerie et les IAA hors boulangerie en Corse en 2009

	Boulangerie	IAA hors boulangerie	Ensemble IAA
Part de temps complets (%)	77,0	86,7	81,5
Part de CDI (%)	67,1	69,9	68,3
Durée moyenne des contrats (jours)	244,6	266,3	254,7
Salaire horaire brut moyen (euros)	11,2	14,4	12,8
Part d'emplois saisonniers (%)	14,8	13,7	14,3

Source: Insee, DADS 2009.

### **Des salaires plus faibles**

La boulangerie offre des salaires horaires bruts moyens plus faibles que le reste des IAA : 11,2 euros contre 14,4 euros, soit 22 % de moins. Une des raisons de ce constat est que la boulangerie a la particularité de regrouper une part élevée d'employés et d'ouvriers (catégories qui représentent 95 % des salariés), mais également une proportion de femmes plus élevée. Ces catégories de salariés sont traditionnellement moins rémunérées. Si l'on applique à la boulangerie la structure du reste du secteur IAA, le salaire horaire moyen serait de 12,4 euros (soit 14 % de moins). Les différences de structure n'expliquent donc qu'une partie des écarts de salaire. La boulangerie est un sous-secteur des IAA aux faibles salaires, et ceci n'est pas dû exclusivement à une forte présence de catégories de salariés moins rémunérées.

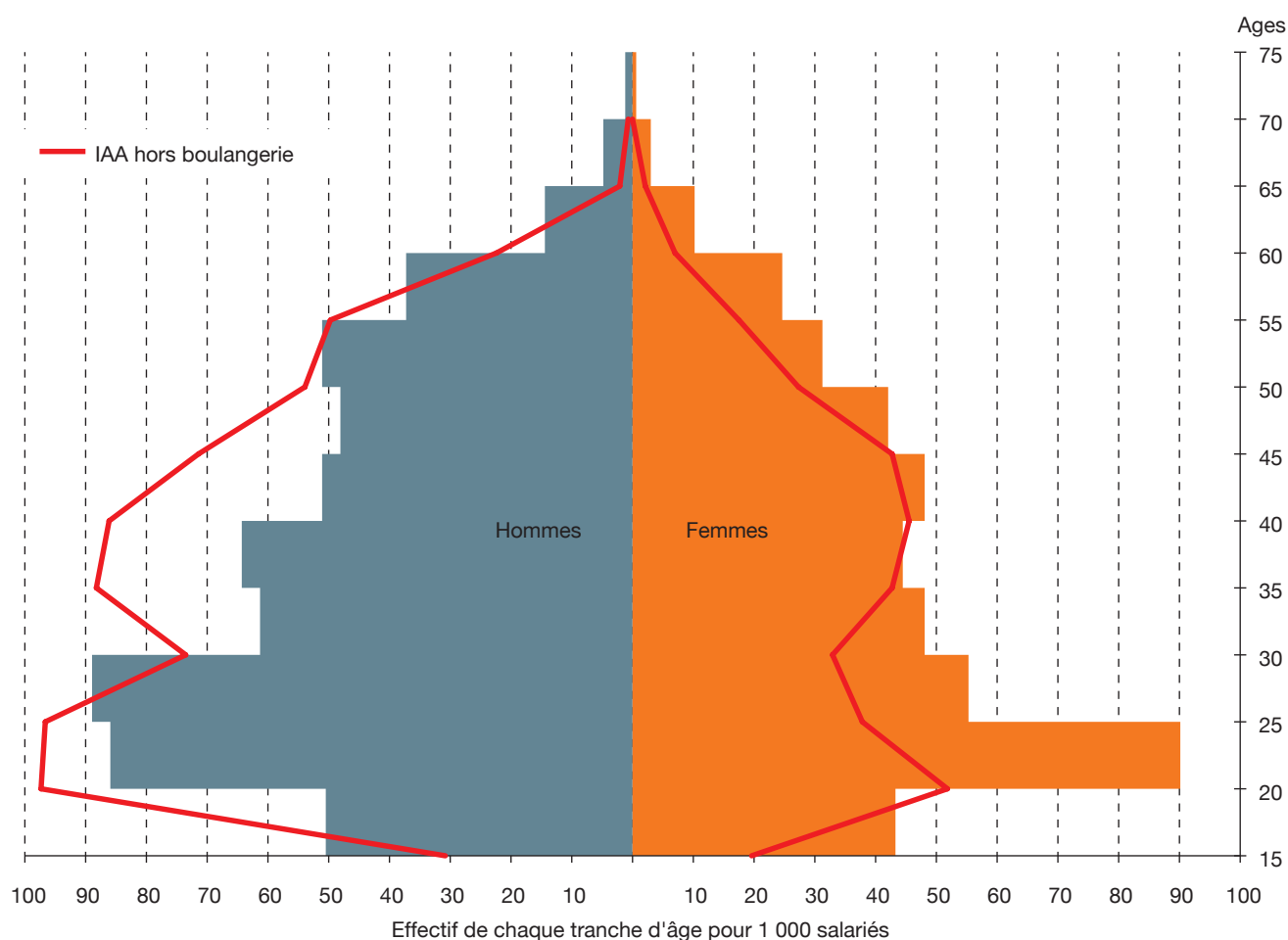
### Très forte rotation de main-d'œuvre

Avec un temps de travail faible, des emplois peu qualifiés et des bas salaires, les conditions d'emploi sont donc peu favorables dans la boulangerie par rapport au reste des IAA et au secteur marchand en général.

En conséquence, les effectifs sont assez mobiles et l'emploi y est peu stable : en 2009, seuls 47 % des salariés ont travaillé toute l'année dans le même établissement (57 % dans le reste des IAA). La boulangerie connaît ainsi de très forts mouvements de main-d'œuvre tant en entrées qu'en sorties de personnel, bien plus importants que dans l'ensemble des IAA et surtout largement supérieurs au secteur marchand hors hôtellerie-restauration. Ce turn-over est élevé, au-delà même de la saison touristique. Le taux de rotation des salariés s'établit à 60 % contre 46 % dans le reste des IAA.

#### La Boulangerie davantage féminisée que le reste des IAA

Pyramide des âges dans la boulangerie et les IAA hors boulangerie en 2009



**Lecture :** sur 1000 salariés de la boulangerie, 90 sont des femmes âgées de 20 à 25 ans.

Source : Insee, DADS 2009.